

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1049
VENDREDI 16 MAI 2014

Dispensé de timbrage BREST CTC

Renouer avec le rêve français

Le 28 avril 2014, le Bureau national du PS a adopté une résolution rappelant l'objectif fixé au pacte de stabilité 2014/2017.

« En nous confiant la responsabilité du pays, les Français nous ont assigné une mission : remettre la France sur le chemin de la croissance, de l'emploi, de la justice. Pour stopper le déclassement social et empêcher le déclin collectif.

Pour en finir avec la crise et renouer avec le rêve français.

Pour nous socialistes, c'est une tâche ardente et exigeante. Ardente, car dans notre histoire, par nos valeurs et par nos choix, nous avons toujours agi pour rendre la France plus forte. Exigeante, car une décennie de politique de droite, marquée par l'aggravation du chômage, des déficits publics et des inégalités, a affaibli l'économie et appauvri la société.

Depuis deux ans, la reconstruction est engagée. C'est le moment d'accélérer.

Parce que le chômage est la première des inégalités, nous devons tout faire pour l'emploi.

Parce que ce sont d'abord les entreprises qui créent l'emploi, nous devons soutenir leurs capacités à investir, embaucher, former, gagner la compétition internationale.

Parce qu'il faut produire la richesse pour la partager, nous devons renforcer notre appareil productif et notamment notre industrie.

Parce que la jeunesse est la grande cause du quinquennat, nous devons continuer d'investir dans l'éducation, l'innovation, la recherche, la transition écologique et numérique.



Tout faire pour l'emploi

Parce qu'une nation ne peut durablement accumuler dette et déficits, nous devons poursuivre le rétablissement des comptes publics. Pour consolider la protection sociale, préparer l'avenir, renforcer notre souveraineté.

Parce que les efforts collectifs ne sauraient se traduire par davantage de prélèvements pour les Français, nous devons dépenser moins, investir mieux, embaucher plus.

Parce que la justice sociale est l'objectif et l'un des leviers du redressement économique, nous devons être attentifs aux plus modestes et aux plus démunis.

Parce que nos concitoyens attendent une action publique toujours plus efficace et proche, nous devons moderniser l'État et l'organisation des territoires.

Parce que le dynamisme de l'économie française contribue à la croissance européenne, nous devons plus que jamais nous battre pour réorienter l'Europe, lui fixer des règles d'après-crise, budgétaires, monétaires, sociales, fiscales, qui rompent avec l'austérité imposée par la majorité conservatrice à la Commission de Bruxelles et au Parlement européen. C'est l'enjeu du scrutin du 25 mai. »

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 15/05/2014



#Bringourgirlsback

Rendez-nous nos filles! C'est l'exigence relayée par des millions de femmes et d'hommes dans le monde, adressée au groupe terroriste *Boko Aram*. Les militants de cette organisation ont enlevé plus de 200 lycéennes au Nigéria pour les vendre, les marier de force ou les échanger contre des prisonniers.

On ne peut que saluer le gouvernement français qui a envoyé sur place des spécialistes de la sécurité pour aider les autorités nigérianes à lutter contre ce groupe d'illuminés. Cette secte doit être dénoncée et les droits des femmes respectés dans tous les pays.

PS29

Chiffre de la semaine

500 000

François Hollande veut porter à 500 000 le nombre d'apprentis afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

L'Europe que je veux

Le 8 mai, date hautement symbolique, François Hollande a, dans une tribune publiée par *Le Monde*, expliqué « l'Europe de la volonté » qu'il veut bâtir.



L'emploi des jeunes est la priorité

Après avoir rappelé que notre continent fut le théâtre de guerres impitoyables, le président de la République a rappelé que la création de l'Union est née d'une volonté politique. **« Nous devons nous souvenir, nous Français, de ce que nous devons à l'Europe. Nous devons nous rappeler l'avertissement solennel de François Mitterrand, dans son dernier discours devant le Parlement européen : "Le nationalisme, c'est la guerre !" Nous en observons encore, aujourd'hui, la menace, aux confins de l'Ukraine et de la Russie. Alors répétons cette évidence fondatrice : l'Europe, c'est la paix ! »**

Or, l'union est aujourd'hui menacée. **« À la faveur de la crise économique, dans plusieurs pays et en France même, des forces cherchent à la défaire en spéculant sur la déception, en misant sur le découragement, en exhumant les peurs. En désignant l'étranger comme un bouc émissaire »,** déplore le président de la République.

« L'Union déçoit. Elle révèle son impuissance face à un chômage qui sévit depuis tant d'années et dont les premières victimes sont les jeunes. Elle est à la peine avec ses institutions et ses règles compliquées. »

Mais pour François Hollande, il ne faut surtout pas abandonner et détruire l'œuvre de trois générations. Face à l'Europe de la résignation, le président de la République oppose une Europe de la volonté. **« Cette Europe, nous avons commencé à lui donner une réalité depuis deux ans. »**

« La taxe sur les transactions financières vient d'être décidée par dix pays volontaires. »

L'union bancaire a été introduite, évitant tout risque pour les épargnants et les contribuables. La taxe sur les transactions financières vient d'être décidée par dix pays volontaires. L'enjeu de la croissance a été réaffirmé avec l'emploi des jeunes comme priorité. La politique agricole commune

a été préservée. Le numérique et l'exception culturelle sont désormais des objectifs communs. La France a pris sa part dans cette réorientation. Mais je suis conscient que l'Europe doit aller beaucoup plus loin pour retrouver la confiance.

Le 25 mai prochain, chacun sera appelé à se prononcer sur la voie à suivre. Le résultat de ce scrutin déterminera la direction que l'Europe prendra pour les cinq prochaines années, et les responsables qui l'incarneront. Pour la première fois, les électeurs, par leur vote, désigneront le futur président de la Commission européenne. Combien le savent aujourd'hui ?



L'œuvre de trois générations

Il s'agit, ni plus ni moins, de décider du sort de notre continent, de son rôle dans le monde, du modèle de société que nous voulons promouvoir. La France veut plus que le progrès de l'Europe. Elle veut l'Europe du progrès.»



Souverainisme ? Fédéralisme ? Protectionnisme ? Quelle est la véritable ligne politique de l'UMP pour les élections européennes du 25 mai prochain ?

Difficile, voire impossible à dire. On peut, en tout état de cause, parler de girouettisme. Ce manque de cohésion est si criant que de plus en plus d'observateurs de la politique européenne mettent en avant cette absence de ligne politique, particulièrement inquiétante de la part d'un parti qui se veut le principal parti d'opposition.

Il y a en effet de tout à l'UMP : des europessimistes, des proeuropéens et des antieuropéens. C'est ainsi : l'Europe de l'UMP se conjugue au pluriel et rien ne semble pouvoir rapprocher Laurent Wauquiez, Alain Lamassouze et Henri Guaino. Ce dernier, ancien conseiller de Sarkozy, a même annoncé qu'il ne votera pas pour la tête de liste en Île-de-France, Alain Lamassouze, qui « incarne l'Europe dont plus personne ne veut ». Traduit : fédéraliste. Laurent Wauquiez veut sortir de Schengen et en appelle à un retour à « l'Europe des Six », laissant sur le pas de la porte le Luxembourg du candidat PPE, Jean-Claude Juncker, qui serait pourtant le candidat

pour lequel les eurodéputés UMP voteront pour la présidence de la commission.

Le président de l'UMP, Jean-François Copé, s'amusait à dire qu'il aimait tant l'Europe, « qu'il souhaitait qu'il y en ait une autre ». Eh bien, à l'UMP on semble nourrir un amour infini pour la construction européenne. Car des Europes, ils en ont désormais beaucoup d'autres... Mettre un bulletin UMP dans l'urne le 25 mai, c'est donc voter pour tout et son contraire, pour l'inconnu, mais au fond pour une Europe dépolitisée qui laisse la main aux marchés.

Dans le Finistère aussi on a du mal à s'y retrouver. Le débat organisé à Brest le 25 avril, par la Maison de l'Europe, a surtout permis aux candidats UMP et UDI de s'opposer. Difficile de croire que ces deux partis sont alliés dans les municipalités, les conseils généraux et régionaux. Il suffisait d'entendre Agnès Lebrun expliquer que Jean-Claude Juncker n'était pas son candidat pour comprendre que les ténors de l'UMP ne sont même pas d'accord pour soutenir un candidat à la présidence de la commission. Alors que reste-t-il à la candidate finistérienne, en 4^e position sur la liste UMP ? Faire peur en utilisant l'argument de l'adhésion de la Turquie à l'UE. Triste campagne.

Le triple discours de l'UMP

60 engagements, 2 ans plus tard

Il y a deux ans, le 6 mai 2012, les Français élaient François Hollande, président de la République. « *La France a choisi de s'engager sur un chemin, celui du changement, du redressement, celui de la justice et de la confiance* », a résumé Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement à l'occasion de cet anniversaire.

« **Nous nous sommes retrouvés sur un nouveau projet, celui porté par François Hollande, détaillé en 60 engagements précis, exigeants et vérifiables. Dès la présentation de ce projet, l'ambition était claire : prendre des engagements concrets vis-à-vis des Français, tenir parole et pouvoir en rendre compte régulièrement.** »

Cette démarche est essentielle pour qui tient à remettre de la confiance au cœur du pacte républicain. Elle est celle à laquelle le président de la République s'est attaché. Car la confiance doit revenir

partout, pour chacun, à l'école, dans l'entreprise, entre les partenaires sociaux comme avec l'administration. C'est une condition pour le progrès et une ligne forte de l'action du gouvernement. Deux ans après qu'elle ait été engagée, cette démarche de vérité, inédite, qui est une démarche pour la confiance, vit plus que jamais.

« **Naturellement** », précise le porte-parole du gouvernement, « **nous ne**



Les engagements ont été tenus

sommes pas au bout du chemin. Un quinquennat dure cinq ans, celui-ci n'en est pas même à la moitié. L'action conduite devra être et sera jugée à la fin du quinquennat. »

Cependant, après deux ans, on peut dire que les 60 engagements sont réalisés ou en cours de réalisation pour le redressement de la France, le rétablissement de la justice, la préparation de l'avenir et le rayonnement de la France dans le monde.

Parmi ces engagements tenus, on peut notamment citer le retour à la retraite à 60 ans pour les salariés qui avaient suffisamment cotisé durant leur carrière, la création d'une banque publique d'investissements, la mise en place d'une tranche supplémentaire de 45% sur les revenus supérieurs à 150 000 euros, l'augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire, la protection des consommateurs pour un retour de la confiance ou la création de 150 000 emplois d'avenir, pour les jeunes peu ou pas qualifiés.

L'invité de la semaine

Non aux accords du 22 mars

« **Nous voulons alerter l'opinion publique sur les conséquences d'une éventuelle application des accords du 22 mars, sur les intermittents du spectacle, mais plus généralement sur tous les salariés précaires** », explique une représentante du collectif art29.

Cap Finistère : Que reprochez-vous aux accords du 22 mars ?

Je souhaite d'abord insister sur la désinformation qui les entoure. On nous dit que le régime de l'intermittence est sauvé. C'est faux. Une partie de la presse explique aussi que ce régime est à l'origine du déficit de l'assurance chômage. Or, les intermittents représentent 3,5% des demandeurs d'emploi mais ne perçoivent que 3,4% des indemnités. Enfin, toutes les études montrent qu'un euro investi dans la culture en rapporte quatre. Le secteur de la culture représente 57,8 milliards d'euros soit 3,2% du PIB.

À la suite de la proposition des accords du 22 mars, nous avons tenté de les décrypter. Ils contribuent à accentuer la précarité. L'article 13 nous paraît

particulièrement dangereux : si le ministre du Travail, François Rebsamen, signe cet accord, ensuite, les partenaires sociaux pourront, tous les six mois, revoir le niveau et les conditions d'indemnisation, et les faire passer deux ans après la signature et ce, sans que l'État ne puisse plus intervenir. L'article 12 est tout aussi pernicieux puisqu'il induit un système d'autoévaluation.

Cap Finistère : Quel était le sens de votre journée d'occupation des agences de Pôle emploi ?

Nous n'avons pas occupé les agences, elles n'ont pas été fermées. Nous sommes allés à la rencontre des usagers et des agents pour les informer de ce que contiennent les accords du 22 mars. Ni les demandeurs d'emploi, ni les agents de Pôle emploi ne savaient comment pourraient être appliquées les nouvelles mesures si elles étaient ratifiées, ni même n'en avaient eu entière connaissance. La directrice territoriale de Pôle emploi idf nous a bien martelé que sa mission n'était que d'appliquer. Les agents de Pôle emploi auront deux journées de formation, en juin, pour une application au 1^{er} juillet.



Contre cela nos actions ne connaîtront aucune pause. Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.

Cap Finistère : Votre prochaine journée de mobilisation se déroulera le 17 mai.

Oui, il s'agit d'une journée d'action nationale. Un rassemblement et une marche pour la culture sont prévus à Brest à 14h30, place de la Liberté. Là encore notre objectif consiste à montrer notre détermination, à demander à François Rebsamen de ne pas signer les accords et à informer tous les salariés qui sont concernés car ce sont bien tous les salariés précaires qui vont être touchés. D'ailleurs, l'intervention de Peter Hartz, le père des mini jobs allemands, dans ces discussions, montre bien que cet accord a pour objet d'accroître encore plus la précarité des salariés, et ce, à échelle européenne. En cassant le régime des intermittents, ils veulent éviter qu'il puisse servir de modèle.

Agenda

19 mai

Meeting régional au Palais des congrès de Lorient, avec Jean-Yves Le Drian et Isabelle Thomas.

23 mai

Conseil fédéral au local du PS à Brest.

25 mai

Élections européennes.

18 juin

Vote pour les candidats aux Sénatoriales.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1049 - Vendredi 16 mai 2014
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Pour des relations apaisées

Le 6 mai 2014, Annick Le Loch a présidé une table-ronde sur les négociations commerciales lors d'une conférence parlementaire sur l'agriculture et l'agroalimentaire à la Maison de la Chimie. Son intervention a porté sur le volet LME de la loi relative à la consommation, dont elle était la rapporteure et qui a été définitivement adoptée en mars dernier. « J'ai insisté sur la nécessité d'un meilleur encadrement des pratiques commerciales et sur l'apaisement nécessaire des relations entre les différents acteurs de la filière agroalimentaire, notamment les grandes enseignes de distribution et les PME », a précisé la députée.

« Les négociations commerciales qui viennent de s'achever ont été tout aussi dures, voire plus, que les précédentes. J'espère que l'on peut dire que nous avons vu les dernières négociations dans ces conditions. Pourquoi ? Parce que les choses ont changé : la loi consommation entre maintenant en vigueur avec l'affirmation des conditions générales de vente, la convention unique, davantage de contrôles et de sanctions de la part de la DGCCRF... Nous serons vigilants au suivi de l'application de la loi. S'il persiste des divergences de lecture ou des flows, je veillerai à effectuer un bilan à l'issue des négociations de 2015, sous la forme d'un rapport parlementaire », s'est engagée Annick Le Loch.

Dumping routier



Frédéric Cuvillier a invité les États membres de l'Union européenne et la Commission à s'engager dans la lutte contre le dumping social dans le transport routier de marchandises. En étroite coopération avec la présidence grecque de l'Union européenne, il a annoncé, le 9 mai à Athènes, les suites qui seront données aux travaux de la conférence européenne sur l'harmonisation sociale dans le transport routier de marchandises, tenue

le 16 avril à Paris. « Contre la concurrence déloyale, j'agis de manière méthodique. Depuis deux ans, la France a engagé d'importantes actions contre le dumping social dans le transport routier de marchandises. Pour que l'Europe réussisse, elle doit être concrète. Désormais, l'Europe sociale de la route est en marche. »

Un consensus s'est dessiné autour de plusieurs thèmes de travail : la nécessaire clarification de la réglementation européenne en vigueur, le renforcement de l'efficacité des contrôles, la lutte contre la fraude sociale et fiscale. Le transport routier de marchandises représente en Europe 600 000 entreprises, 3 millions de salariés, 75% du transport terrestre de marchandises.

Autorité parentale

En 2012, 130 000 divorces ont été prononcés. 27 000 pacs ont été dissous à la suite d'une séparation. Un enfant sur dix vit dans une famille dite recomposée, soit 1,5 million d'enfants.

« À la lecture de ces quelques éléments chiffrés, il apparaît clairement que le droit de la famille doit s'adapter à ces nouvelles configurations familiales, dans l'intérêt de l'enfant, pierre angulaire de la proposition de loi dont je suis cosignataire et qui porte sur l'autorité parentale », indique Jean-Luc Bleunven dans sa lettre mensuelle.

Ce texte a pour ambition d'apporter des réponses pragmatiques et des outils juridiques pour garantir l'intérêt de l'enfant. Chacun peut être amené à se séparer de son conjoint, de son partenaire ou de son concubin, mais jamais de ses enfants.

Les beaux-parents qui concourent à l'éducation de l'enfant doivent par ailleurs être reconnus. Avec la médiation notamment, la proposition de loi offre des solutions pour permettre la résolution des conflits dans toutes les situations que les familles peuvent connaître : conflits parentaux, divorces, séparations, recompositions familiales...

« J'invite chaque lecteur à me faire part, par tout moyen à sa convenance, de ses observations sur ce texte qui a trait à la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Je m'engage à me faire le relai des contributions qui me parviendront », précise le député de la 3^e circonscription.

En savoir plus : <http://www.jeanlucbleunven.fr/>

Annonces légales & judiciaires

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 11 avril 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière.

Dénomination :

PONT EUXIN.

Siège : 15, rue Mesgall - 29850 GOUESNOU.

Capital : 500 euros. Constitué uniquement d'apports en numéraire.

Objet : L'acquisition, la mise en valeur, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers.

Gérance : Monsieur BAS Orhan demeurant 15, rue Mesgall - 29850 GOUESNOU.

Durée : 99 ans.

Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation : RCS de BREST.

La Gérance.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 14 avril 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière.

Dénomination :

NFA.

Siège : 35, rue Kennedy - 29290 SAINT-RENAN.

Capital : 2 000 euros. Constitué uniquement d'apports en numéraire.

Objet : L'acquisition, la mise en valeur, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers.

Gérance : Monsieur VINCENT Roger demeurant 35, rue Kennedy - 29290 SAINT-RENAN.

Durée : 99 ans.

Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation : RCS de BREST.

La Gérance.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 2014, de la société **PLAK DESIGN**, société en liquidation, entreprise unipersonnelle à Responsabilité Limitée, au capital de 2 000 euros, siège social : 65, rue Édith Piaf - 29200 BREST, RCS BREST 751 204 173 00015, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de ladite assemblée et de sa mise en liquidation.

Il a été nommé en qualité de liquidateur : Monsieur ELKILANI Mehdi 65, rue Édith Piaf - 29200 BREST.

Le siège de liquidation est fixé : 65, rue Édith Piaf - 29200 BREST.

Lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis